

SOMMET FRANCE AFRIQUE DE NAIROBI

L'impérialisme français cherche à se
reconfigurer en Afrique

SOMMAIRE

1 L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS À LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE ASSISE APRÈS SES RECVLS EN AFRIQUE DE L'OUEST

page 5

2 TROIS MÉCANISMES DE LA NOUVELLE EMPRISE

La lutte hypocrite contre le dérèglement climatique comme cheval de Troie p. 14
La menace dissuasive de la finance: un classique de l'impérialisme..... p. 18
Le redéploiement militaire et la guerre comme perspective de l'impérialisme..... p. 22

page 13

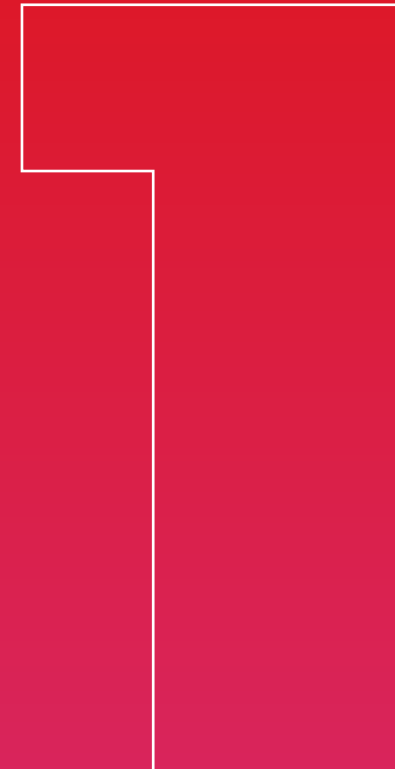
3 LES INTÉRÊTS DE CLASSE DU CÔTÉ FRANÇAIS: DOUTE-T-ON ENCORE QUE LA FRANCE SOIT IMPÉRIALISTE ?

page 25

4 LA RIPOSTE ANTI-IMPÉRIALISTE

page 33

Le 11 et 12 mai 2026 s'est tenu à Nairobi le Sommet Afrique-France, rebaptisé **Africa Forward : Partenariats Afrique-France pour l'innovation et la croissance**. Les gouvernements français et kényan le présentent comme un forum de coopération tourné vers l'avenir, structuré autour de sept axes allant de la transition énergétique à la réforme de l'architecture financière internationale. Pour le mouvement anti-impérialiste, ce sommet est autre chose : une offensive de l'impérialisme français qui cherche à reconstituer une sphère d'influence en Afrique orientale après avoir été expulsé du Sahel par les régimes patriotiques et les soulèvements populaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Le Kenya sert de point d'appui à cette opération. La France y est déjà le cinquième investisseur étranger, et le pays est intégré au dispositif militaire occidental comme allié majeur des États-Unis non-membre de l'OTAN, avec des bases opérationnelles à Lamu, Wajir et Laikipia. C'est dans ce cadre que le capital monopoliste français déploie, sous le vocabulaire de la gouvernance climatique et du développement durable, des mécanismes précis d'accaparement foncier, d'endettement et de verrouillage militaire. Face à cette offensive, un contre-sommet anti-impérialiste, le **Pan-Africanism Summit Against Imperialism (P.A.S.A.I.)**, se tient aux mêmes dates à Nairobi. Ce texte analyse le projet impérialiste français tel qu'il se matérialise à Nairobi, les intérêts de classe qu'il sert, et la riposte qui s'organise.



L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS À LA
RECHERCHE D'UNE NOUVELLE
ASSISE APRÈS SES RECULS EN
AFRIQUE DE L'OUEST

Pour comprendre le sommet de Nairobi, il faut partir de la crise que l'impérialisme français cherche à surmonter. Entre 2022 et 2024, la France a été expulsée du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Cette expulsion n'a pas été négociée. Elle a été imposée par des régimes militaires patriotiques arrivés au pouvoir à la faveur de coups d'État successifs, portés par des mobilisations populaires de grande ampleur qui exigeaient une rupture avec l'ancienne métropole.

Le premier coup est venu du Mali. Le 2 mai 2022, la junte au pouvoir à Bamako a officiellement dénoncé les trois textes qui régissaient la coopération militaire avec la France, dont l'accord du 7 mars 2013 déterminant le statut du détachement français. Les autorités maliennes accusaient Paris de « multiples violations » de l'espace aérien et d'« atteintes flagrantes » à la souveraineté nationale. Cette décision intervenait après que le dernier soldat de l'opération Barkhane eut quitté le territoire malien en août 2022, mettant fin à neuf ans de présence militaire permanente. La junte avait auparavant, dès mars 2022, suspendu les médias français RFI et France 24, accusés de désinformation.

Le Burkina Faso a suivi. En janvier 2023, le gouvernement de transition dirigé par le capitaine Ibrahim Traoré a exigé le départ des troupes françaises stationnées dans le pays, avec un calendrier de retrait de seulement quatre semaines. Les quatre cents hommes des forces spéciales de l'opération Sabre, déployés depuis 2009, ont quitté le territoire le 18 février 2023. Ouagadougou a dans la foulée annoncé plusieurs partenariats avec la

Russie, marquant un réalignement géopolitique accéléré.

Le Niger a consommé la rupture. Après le coup d'État du 26 juillet 2023 qui a renversé le président Mohamed Bazoum, allié de Paris, la junte dirigée par le général Abdourahamane Tiani a dénoncé les accords de défense avec la France. Le 24 septembre 2023, Emmanuel Macron annonçait le retrait des troupes françaises, qui a été mené à terme le 22 décembre 2023 avec le départ du dernier soldat de la base de Niamey. La France a également dû fermer son ambassade dans le pays.

Les motifs de ce rejet sont documentés et s'articulent autour de deux échecs majeurs. Sur le plan sécuritaire, l'opération Barkhane, lancée le 1er août 2014 et qui mobilisait entre 3 000 et 5 100 hommes, n'a pas empêché l'extension de l'insécurité djihadiste. Les groupes armés affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique ont continué de gagner du terrain, multipliant les attaques contre les populations civiles et les forces armées nationales. Entre 2014 et 2022, l'opération Barkhane a coûté la vie à cinquante-neuf soldats français, pour un bilan stratégique que les observateurs qualifient d'« indécis ». Les populations locales, loin de voir dans la présence française une protection, y ont de plus en plus vu l'incapacité structurelle d'une puissance étrangère à résoudre les contradictions politiques et sociales qui alimentent le conflit sahélien. Voire pour certains, une action en sous-main des services français visant à déstabiliser les pays du Sahel en se servant du terrorisme à la fois comme prétexte et comme instrument.

Sur le plan économique, le bilan est tout aussi accablant. Les anciennes colonies françaises d'Afrique de l'Ouest figurent, soixante-cinq ans après les indépendances formelles, parmi les pays les plus pauvres de la planète. Les données de la Banque mondiale et du P.N.U.D. (*Programme des Nations unies pour le développement*) sont sans équivoque. En 2022, le PIB par habitant du Mali était de 833 dollars, celui du Burkina Faso de 825 dollars, celui du Niger de 585 dollars. À titre de comparaison, le PIB par habitant de la France s'élevait la même année à 42 000 dollars. Les indicateurs de développement humain confirment cet écart. En 2022, l'I.D.H. du Mali s'établissait à 0,41, celui du Burkina Faso à 0,44, celui du Niger à 0,39, classant ces pays parmi les derniers du monde. Plus largement, les pays de l'ancien pré carré français affichaient des taux de pauvreté massifs : 37,5 % de la population sénégalaise vivait sous le seuil national de pauvreté en 2021-2022, 36,2 % au Bénin, 51,1 % au Togo. La Côte d'Ivoire, souvent présentée comme un succès économique de la zone, affichait encore un taux de pauvreté de 37,5 % en 2021.

Ce sous-développement chronique est le produit d'un système de domination néocoloniale articulé autour du franc CFA, des accords de coopération économique asymétriques, des marchés réservés aux entreprises françaises et du drainage systématique des ressources naturelles vers l'ancienne métropole. La France a extrait et continue d'extraire des richesses massives de la zone. Le Niger fournit à lui seul près de 35 % de l'uranium consommé par les centrales nucléaires françaises, exploité pendant des décennies par Orano (ex-Areva)

dans des conditions qui ont appauvri les communautés locales et dégradé leur environnement. Le pétrole gabonais et congolais, le cacao ivoirien, le coton malien et burkinabé, les minerais de toute nature ont alimenté les grandes entreprises françaises sans produire de développement local.

Les régimes patriotes du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont tiré les conclusions politiques de cette réalité. Ils ont engagé une diversification de leurs alliances internationales en se tournant vers la Russie, la Chine, la Turquie et d'autres puissances. La perte du Sahel constitue pour l'impérialisme français une défaite stratégique majeure. Elle le prive d'un espace économique intégré qui fonctionnait comme une source de matières premières à bas coût, un débouché réservé pour les produits manufacturés, et un point d'appui pour le rayonnement diplomatique et militaire de la France dans les institutions internationales. Cette contraction de sa sphère d'influence intervient dans un contexte de crise structurelle du capitalisme mondial et de montée des rivalités inter-impérialistes où la position de la France comme puissance moyenne en déclin relatif est particulièrement menacée.

C'est dans ce contexte de défaite et de repositionnement contraint que le choix du Kenya prend tout son sens. La France ne se tourne pas vers l'Afrique de l'Est par hasard. Elle y cherche une base de substitution pour reconstituer les fonctions que le Sahel ne remplit plus.

Le Kenya offre des conditions favorables à cette relance. Sur le plan économique, la France y est déjà un

investisseur significatif. Elle se classe régulièrement parmi les cinq premiers investisseurs étrangers directs du pays, avec des investissements estimés à environ 1 000 milliards de shillings en 2020, soit l'équivalent de plusieurs centaines de millions d'euros, un stock qui a crû de manière continue depuis. Les entreprises françaises sont positionnées dans des secteurs stratégiques : la construction d'infrastructures routières, la production et la distribution d'énergie, l'agroalimentaire, les équipements de santé, les technologies de l'information et de la communication. Le capital monopoliste français ne débarque pas en conquérant sur un terrain inconnu. Il dispose déjà d'une base économique substantielle qu'il s'agit d'élargir et de sécuriser. Le Kenya est aussi le premier client de la France dans l'Afrique non francophone.

Sur le plan géopolitique, le Kenya occupe une place nodale dans le dispositif militaire occidental en Afrique orientale. Les États-Unis ont désigné le pays comme « *Major Non-NATO Ally* » (allié majeur non-membre de l'OTAN) en 2024. Deux bases opérationnelles avancées états-uniennes sont actives ou en construction sur le sol kényan tandis que la base britannique de Laikipia poursuit ses activités hors de tout contrôle effectif des autorités kényanes. Cette infrastructure militaire sert à la projection de forces vers la Somalie, le Soudan du Sud, la région des Grands Lacs et l'Océan Indien occidental. La France cherche à s'insérer dans ce maillage pour y installer une présence militaire permanente en Afrique orientale, en compensation directe des garnisons perdues au Sahel. La France cherche aussi à reprendre une place clé dans le bloc impérialiste

que les États-Unis cherchent à former dans le cadre de leur visée géostratégique sur ce qu'ils ont appelé « *l'Indo-Pacifique* ». En effet, le Kenya est un pays de l'Océan indien et la France, grâce à son chapelet de colonies, de bases militaires et de vastes espaces maritimes occupe une fonction stratégique à partir du Kenya vers Mayotte, La Réunion, les « *îles éparses* », Djibouti, et dans le Pacifique avec la Kanaky, Wallis et Futuna, la Polynésie et l'île Clipperton. C'est aussi dans ce contexte qu'il faut comprendre le choix de Macron d'une présence française dans la mer de Chine méridionale à partir des Philippines. Paris vise à se rendre utile pour la formation d'une alliance des puissances occidentales dans l'« *Indo-Pacifique* ».

Sur le plan politique, le gouvernement du président kenyan William Ruto collabore activement avec les institutions financières internationales et les puissances occidentales. Il a démontré sa disposition à imposer par la force les politiques d'austérité exigées par le Fonds monétaire international. En juin et juillet 2024, un mouvement populaire de grande ampleur, largement organisé autour du Parti communiste kenyan marxiste, a secoué le pays contre la loi de finances qui instaurait de nouvelles hausses de taxes sur les produits de première nécessité, le carburant et les services publics. La réponse du régime a été une répression sanglante qui a fait des dizaines de morts parmi les manifestants, des centaines de disparitions forcées et des milliers d'arrestations, dont le secrétaire général du PCKM soumis à la torture. Ce gouvernement garantit un climat d'affaires favorable aux investisseurs étrangers par la coercition ouverte.

L'offensive française au Kenya ne se déploie pas de manière isolée. Elle s'inscrit dans une recomposition plus large du dispositif impérialiste occidental en Afrique. Le Sahel était une chasse gardée française. Son effondrement oblige les puissances occidentales à coordonner leurs efforts pour contenir la contagion du rejet anti-impérialiste et sécuriser de nouvelles positions. Le sommet « *Africa Forward* » est l'instrument diplomatique de cette insertion française dans le dispositif militaro-économique déjà constitué par Washington et Londres en Afrique de l'Est, et, sur le plan du « *soft power* » par les fondations allemandes dans tout le continent.

La spécificité de la phase actuelle de l'impérialisme français, dont le sommet de Nairobi est l'expression, tient aux formes que prend l'expansion du capital. La France ne se présente plus en gendarme assumé. Elle a adapté ses méthodes aux contraintes du moment : montée des sentiments anti-français sur le continent, concurrence d'autres puissances impérialistes, exigences de légitimation internationale.



TROIS MÉCANISMES DE LA
NOUVELLE EMPRISE

Le sommet *Africa Forward* mobilise un lexique soigneusement choisi : compensation carbone, transition énergétique, industrialisation verte, réforme de l'architecture financière internationale, partenariats d'innovation. Ces termes, empruntés aux grandes conférences onusiennes et aux agendas du G7, sont présentés comme les outils d'un développement durable et inclusif. L'analyse matérialiste consiste à regarder derrière les mots pour identifier les mécanismes économiques, sociaux et politiques qu'ils recouvrent. Trois d'entre eux structurent la nouvelle emprise que l'impérialisme français cherche à établir en Afrique orientale.

LA LUTTE HYPOCRITE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE COMME CHEVAL DE TROIE

Le premier mécanisme est celui de la « *compensation carbone* », que le sommet entend promouvoir comme réponse à la crise climatique. Il fonctionne selon un principe simple : les grandes entreprises, principalement occidentales, qui produisent (*et polluent*) hors des limites de cet occident désindustrialisé (*puisque exportant ses capitaux, caractéristique fondamentale de l'impérialisme selon Lénine*), achètent des crédits carbone à des pays en développement en investissant parallèlement dans des projets d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique, tels que la plantation d'arbres, la conservation forestière ou la restauration d'écosystèmes. Chaque crédit est censé représenter

une tonne de dioxyde de carbone évitée ou absorbée. Les entreprises utilisent ensuite ces crédits pour compenser leurs propres émissions, ce qui leur permet de continuer à polluer tout en affichant un bilan carbone théoriquement neutre. Ce mécanisme viole frontalement le principe de « *responsabilités communes mais différenciées* » reconnu par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

Selon ce principe, toutes les nations partagent une obligation commune de lutter contre le changement climatique, mais l'ampleur et la nature de cette responsabilité diffèrent en fonction de leurs capacités, de leurs ressources et de leur impact historique. Les pays développés, qui ont émis l'essentiel, d'abord sur leur propre territoire, des gaz à effet de serre depuis la révolution industrielle, portent une responsabilité plus lourde. L'Afrique dans son ensemble ne contribue encore qu'à hauteur de 2 à 4 % aux émissions mondiales. Le marché du carbone inverse cette logique : il permet aux pollueurs historiques d'acheter le droit de continuer à émettre, en externalisant la réduction sur le territoire des pays qui ont le moins contribué au problème, en même temps qu'elle exporte ses capitaux notamment industriels (et donc sa production locale de carbone).

Les effets matériels de ce système sur les populations africaines sont directs et documentés. Les projets de compensation exigent de vastes étendues de terres pour planter des arbres ou conserver des forêts, et cette demande foncière se traduit par des accaparements massifs. Au Kenya, dans le comté de Kajiado, la communauté du ranch collectif d'Oldonyonyokie ré-

siste activement à des projets de compensation carbone qui menacent de déplacer les populations autochtones. Les entreprises *Carbon Solve* et *Soil for the Future* sont accusées de tenter d'acquérir ces terres sans consentement libre, préalable et éclairé. La société *Blue Carbon*, basée à Dubaï, a acquis des droits fonciers pour des projets de compensation carbone qui affectent directement les communautés pastorales Ogiek, contraintes de se relocaliser sans avoir donné leur accord. En République démocratique du Congo, un rapport de la *Rainforest Foundation UK* a identifié 71 projets carbone couvrant près de 103 millions d'hectares, une superficie supérieure à celle de la France métropolitaine. De nombreux accords de compensation ont été conclus sans le consentement des communautés. Les populations autochtones, en particulier le peuple Baka, subissent des empiétements sévères liés à la création de la zone de conservation de Mesok Dja, financée par des millions de dollars provenant d'entreprises minières, forestières et touristiques qui achètent ainsi leur droit à polluer tout en dépossédant les communautés de leurs forêts ancestrales. Au Libéria, Blue Carbon a signé un protocole d'accord pour générer et vendre des crédits carbone sur environ 2,5 millions d'acres de forêts, soit près de 10 % de la superficie forestière du pays, sans consultation adéquate des communautés locales. En Tanzanie, les communautés massaï dans les régions du Ngorongoro et de Loliondo signalent avoir été violemment expulsées de leurs terres ancestrales pour faciliter des programmes de compensation carbone. En Zambie et au Zimbabwe, la même société Blue Carbon a exécuté des accords pour gérer respectivement 8 millions et 7,5 millions d'hec-

tares dans le cadre de dispositifs de compensation. En Éthiopie, l'expansion des activités minières tirée par la demande mondiale de minéraux dits verts a déplacé des communautés agricoles, détournant les terres de la production alimentaire locale vers l'exploitation minière ou les cultures de rente. Ces accaparements obéissent à une logique de classe limpide : les profits des capitalistes monopolistes étrangers priment sur les droits des communautés, qui sont déplacées, spoliées de leur souveraineté alimentaire et de leur mode de vie traditionnel, tandis que la durabilité environnementale est sacrifiée sur l'autel du profit. Le sommet *Africa Forward* entend encourager les entreprises françaises à investir massivement dans ces dispositifs, en leur ouvrant l'accès aux terres et aux forêts africaines sous couvert de lutte contre le changement climatique.

La même logique prévaut pour les minerais dits verts, comme le cobalt, le graphite ou le lithium, indispensables aux technologies de la transition énergétique. Le sommet promeut une industrialisation "verte" qui consiste à extraire ces minerais du sous-sol africain pour les exporter vers les pays développés où ils seront transformés en batteries, en panneaux solaires et en véhicules électriques. Les communautés locales qui vivent sur ces gisements subissent les déplacements, la dégradation environnementale et les violations de droits qu'engendre l'activité extractive, sans bénéficier ni des technologies produites ni des profits réalisés. La France est l'un des principaux producteurs de technologies vertes au monde, en concurrence avec la Chine, l'Allemagne, et les États-Unis. Elle a développé une gamme complète de produits durables et excelle dans

des domaines tels que les énergies renouvelables, les véhicules électriques et l'efficacité énergétique. A la différence de la Chine qui reste souveraine industriellement et largement autosuffisante dans ce domaine, les pays impérialistes, à la traîne, pillent et font produire en exportant les capitaux. On pense notamment au projet ELMED qui vise à faire produire sur des milliers d'hectares de l'énergie solaire en Tunisie pour la conduire via un câble méditerranéen vers l'U.E..

Des entreprises comme *Vicat* dans le ciment bas carbone, *Aluminium Dunkerque* dans la production durable d'aluminium, *WattAlps* dans les batteries lithium-ion, *Ynsect* dans les protéines d'insectes, *Airthium* dans le stockage d'énergie thermodynamique, *Calyxia* dans les microcapsules biodégradables, *GravitHy* dans la production d'acier à faible impact, *Ambos Energy* dans le stockage par batteries et *Ecovative* dans les biomatériaux sont positionnées pour capter les marchés de la transition verte et de l'industrialisation verte en Afrique. La « *transition verte* », telle que le capital monopoliste français la conçoit, perpétue la division coloniale du travail : l'Afrique fournit les matières premières, l'Europe fabrique les produits finis, et le cycle de l'échange inégal se reproduit sous des atours « *écologiques* ».

LA MENACE DISSUASIVE DE LA FINANCE: UN CLASSIQUE DE L'IMPÉRIALISME

Le deuxième mécanisme que le sommet *Africa Forward* entend consolider est celui de l'endettement des États africains, adossé aux institutions financières internationales et au Pacte de Paris pour les peuples et la planète. Ce pacte, élaboré lors du Sommet pour un nouveau pacte mondial de financement tenu à Paris en juin 2023, a été rédigé par des personnalités politiques françaises et compte aujourd'hui soixante-dix États signataires. Il repose sur quatre principes : aucun pays ne devrait avoir à choisir entre son développement et la protection de la planète ; chaque pays est libre d'adopter sa propre stratégie de transition pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris ; un déploiement massif de financements publics est nécessaire pour réduire la pauvreté et protéger la planète ; les financements privés doivent être réorientés et mobilisés en volumes massifs pour soutenir ces objectifs. L'examen des mesures concrètes par lesquelles le Pacte prétend réformer l'architecture financière internationale dissipe toute illusion. Le site officiel du Pacte de Paris énumère cinq avancées : l'adoption par le G20 d'une feuille de route pour des banques de développement plus grandes, meilleures et plus efficaces ; l'augmentation des droits de tirage spéciaux du F.M.I. à plus de 100 milliards d'euros d'ici avril 2024 ; la création d'un troisième siège pour un représentant africain au conseil d'administration du F.M.I. ; la mise en œuvre du Cadre commun du G20 par la finalisation de la restructuration de la dette zambienne, l'accord de traitement de la dette ghanéenne et la suspension du service de la dette éthiopienne ; et le dépassement de l'objectif de financement climatique de 100 milliards de dollars de la part des pays développés. Aucune de ces mesures

ne porte sur l'annulation des dettes. Toutes consistent à mobiliser davantage de fonds publics et privés pour prêter aux pays en développement. La logique est circulaire : on endette les États pour qu'ils puissent rembourser leurs dettes antérieures, en contractant de nouveaux prêts assortis de taux d'intérêt plus élevés lorsqu'ils proviennent du secteur privé, et de conditions plus strictes lorsqu'ils passent par le F.M.I..

Le F.M.I. est tristement célèbre pour imposer des programmes d'ajustement structurel avant que ses membres puissent bénéficier de prêts : privatisation des services publics, libéralisation du commerce, coupes dans les dépenses sociales, gel des salaires des fonctionnaires, hausse des taxes sur la consommation. Ces politiques ont été appliquées des centaines de fois à travers le monde et ont partout produit les mêmes effets : contraction des services publics, augmentation de la pauvreté, transfert des richesses nationales vers les créanciers étrangers. Les données sur l'endettement des pays africains illustrent l'ampleur du piège. En 2025, les dix pays à faible revenu affichant le ratio dette publique sur PIB le plus élevé au monde sont tous africains : le Soudan avec un ratio d'environ 252 %, conséquence directe des conflits et de l'instabilité économique chronique ; l'Érythrée avec 210 %, alimentée par des décennies de confrontation militaire ; puis la Sierra Leone à 95 %, le Burundi à 85 %, Madagascar à 78 %, la Gambie à 75 %, le Malawi à 72 %, la République centrafricaine à 70 %, l'Éthiopie à 68 % et le Mozambique à 65 %. Ces chiffres représentent des budgets nationaux amputés, des hôpitaux sans médicaments, des écoles sans enseignants, des infrastructures qui

s'effondrent, des populations qui s'appauvrissent pour rembourser des créanciers lointains.

Le gouvernement kényan applique avec zèle les prescriptions du F.M.I.. En juin et juillet 2024, un soulèvement populaire de grande ampleur a secoué le pays contre le projet de loi de finances qui instaurait de nouvelles hausses de la TVA sur les produits de première nécessité, des taxes supplémentaires sur le carburant et des prélèvements accrus sur les services publics. La jeunesse kényane, mobilisée en masse, a affronté les forces de sécurité dans les rues de Nairobi, Mombasa et Kisumu. Le régime a répondu par une répression sanglante qui a fait des dizaines de morts, des centaines de disparitions forcées et des milliers d'arrestations. Cette répression a été menée avec l'appui ou le silence complice des puissances impérialistes, actionnaires majoritaires du F.M.I., dont la France. Le sommet de Nairobi, qui se tient dans cette même capitale où le sang des manifestants a coulé deux ans plus tôt, prétend promouvoir le développement durable sans dire un mot de cette violence. L'endettement fonctionne comme une arme de discipline économique : il contraint les États à aligner leurs politiques sur les intérêts des créanciers, sous peine de défaut de paiement, et il transfère régulièrement des ressources du Sud vers le Nord, les pays en développement remboursant chaque année davantage au titre du service de la dette qu'ils ne reçoivent en nouveaux prêts. Pour les pays développés et les prêteurs privés, des niveaux d'endettement plus élevés signifient davantage de profits. Pour les populations des pays sous-développés, ils signifient des mesures d'austérité, des difficultés matérielles et de la misère.

LE REDÉPLOIEMENT MILITAIRE ET LA GUERRE COMME PERSPECTIVE DE L'IMPÉRIALISME

Le troisième mécanisme, inavoué dans les communiqués officiels mais central dans la stratégie française, est celui de la projection militaire. La France ne se rend pas à Nairobi uniquement avec des offres d'investissement et des propositions de partenariats verts. Elle cherche à y établir une présence militaire permanente en Afrique orientale, pour compenser la perte des garnisons du Sahel et sécuriser les nouveaux points d'appui de son expansion économique. Le Kenya est le terrain idoine pour cette insertion. Washington en a fait un « *Major Non-NATO Ally* » en 2024, statut qui facilite les transferts d'armes, les déploiements de forces spéciales, les opérations conjointes et l'implantation de bases permanentes. Deux bases opérationnelles avancées états-uniennes sont actives ou en construction sur le sol kényan : la base navale de Manda Bay dans l'archipel de Lamu, d'où les forces américaines mènent des opérations de drone et de forces spéciales vers la Somalie, et une seconde base à Wajir, dans le nord-est près de la frontière somalienne, qui étend la couverture du dispositif vers la Corne de l'Afrique. La base britannique de Laikipia, héritée de l'époque coloniale, fonctionne comme une garnison de l'armée britannique en territoire kényan, formellement sous le couvert d'accords de coopération militaire, en pratique hors de tout contrôle effectif des autorités locales. Les soldats britanniques qui y sont stationnés bénéficient d'une im-

munité de juridiction, et la base a été impliquée dans des affaires de vols de terres, d'abus et de dissimulations documentés par la presse kényane et les organisations de défense des droits humains.

La France entend s'arrimer à ce dispositif en obtenant des facilités équivalentes : accès portuaire à Mombasa, droits de survol et de stationnement pour ses forces, participation aux exercices conjoints, partage de renseignement, et à terme l'installation d'une base permanente ou d'un point d'appui logistique qui lui permettrait de projeter ses forces vers la Somalie, le Soudan du Sud, la région des Grands Lacs et l'Océan Indien occidental. Cette dimension militaire répond à trois objectifs : la protection directe des investissements français dans la région, le contrôle des routes maritimes de l'océan Indien par lesquelles transitent les matières premières exportées d'Afrique orientale et australe, et la capacité d'intervention rapide en cas de crise politique menaçant les régimes alliés, sur le modèle de ce que les forces françaises ont pratiqué pendant des décennies en Afrique de l'Ouest et centrale.

La convergence de ces trois mécanismes est frappante. La compensation carbone accapare les terres et expulse les communautés. L'endettement contraint les États à accepter des politiques d'austérité et à ouvrir leurs marchés aux capitaux étrangers. La présence militaire garantit que les résistances populaires à cette double dépossession pourront être réprimées, soit directement par les forces étrangères, soit indirectement par les appareils sécuritaires locaux équipés, entraînés et encadrés par les puissances occidentales. Ce trip-

tyque constitue la forme spécifique que prend la domination impérialiste au XXI^e siècle, lorsque l'occupation coloniale directe n'est plus praticable et que la violence doit se combiner avec le discours du développement et de la coopération pour rester tolérable aux yeux des opinions publiques. Le sommet Africa Forward est la vitrine diplomatique de ce dispositif.



*LES INTÉRÊTS DE CLASSE DU
CÔTÉ FRANÇAIS: DOUTE-T-ON
ENCORE QUE LA FRANCE SOIT
IMPÉRIALISTE ?*

Le sommet Africa Forward est porté par des fractions de classe précises au sein de la bourgeoisie française, qui poursuivent leurs intérêts matériels propres, et il s'inscrit dans une stratégie d'État qui combine diplomatie, finance publique, outil militaire et réseaux d'influence. Pour saisir la logique de l'offensive, il faut identifier qui en bénéficie, qui la commandite, et dans quel contexte de rivalités inter-impérialistes elle se déploie.

Le capital monopoliste français constitue le premier moteur de cette politique, ce qui répond très clairement à la définition de l'impérialisme par Lénine: la domination au sein de la bourgeoisie capitaliste d'une oligarchie financière monopoliste surdéterminant tous les rapports de production de l'économie nationale.

Les grandes entreprises françaises opèrent sur le continent africain depuis les indépendances dans des conditions de rentabilité qu'elles ne trouvent pas sur les marchés des pays développés. La perte du Sahel a directement menacé leurs approvisionnements en matières premières et leurs débouchés captifs. Le repositionnement vers l'Afrique de l'Est est une réponse à cette menace. La France est le cinquième investisseur étranger au Kenya, avec des positions consolidées dans les infrastructures routières, l'énergie, l'agroalimentaire, la santé et les technologies. Ses investissements dans le pays avoisinaient 1 000 milliards de shillings en 2020 et ont crû régulièrement depuis. Le sommet de Nairobi vise à élargir ces positions en ouvrant de nouveaux secteurs à la pénétration du capital français : la compensation carbone, les technologies vertes,

l'économie numérique, les services de santé. Les entreprises françaises spécialisées dans la transition énergétique sont directement intéressées. *Vicat* dans le ciment bas carbone, *Aluminium Dunkerque* dans la production durable d'aluminium, *WattAlps* dans les batteries lithium-ion, *Ynsect* dans les protéines d'insectes, *Airthium* dans le stockage d'énergie thermodynamique, *Calyxia* dans les microcapsules biodégradables, *Gravithy* dans la production d'acier à faible impact, *Ambos Energy* dans le stockage par batteries, *Ecovative* dans les biomatériaux : ces sociétés, pour la plupart de taille intermédiaire ou filiales de grands groupes, ont besoin de nouveaux marchés pour écouler leurs produits et de nouvelles sources de matières premières pour alimenter leurs chaînes de production. L'Afrique, et en particulier l'Afrique de l'Est où la concurrence chinoise et américaine est moins établie que dans d'autres régions, leur offre ces deux perspectives simultanément.

Le capital financier français est également partie prenante. Les banques françaises comptent parmi les créanciers des États africains, directement ou via leur participation aux institutions financières internationales. Le mécanisme d'endettement promu par le Pacte de Paris, avec son refus de toute annulation de dette et sa logique de refinancement par de nouveaux prêts, garantit le maintien des flux de remboursement. Les prêts du secteur privé, que le Pacte entend mobiliser massivement, portent des taux d'intérêt plus élevés que les prêts concessionnels des institutions multilatérales. Le capital financier français, qui cherche des rendements dans un contexte de taux structurellement

bas sur les marchés domestiques, trouve dans l'endettement des pays africains un débouché lucratif.

L'appareil d'État français agit comme le coordinateur politique et le garant ultime de ces intérêts privés. Le sommet de Nairobi est co-organisé par l'Élysée, le Quai d'Orsay et le ministère de l'Économie. Il mobilise la diplomatie présidentielle au plus haut niveau, les financements publics de l'Agence française de développement, les facilités de la Banque publique d'investissement et les réseaux consulaires. L'État français ne disparaît pas derrière le marché ; il en est le metteur en scène et le protecteur. La présence militaire projetée en Afrique orientale répond directement à cette fonction de protection. Une armée française capable d'intervenir rapidement depuis le Kenya ou depuis des points d'appui régionaux sécurise les investissements contre les risques politiques et sociaux. La France a théorisé ce rôle de gendarme sous le concept de « *pré-positionnement* » de forces, qu'elle pratique depuis la fin de la guerre froide en Afrique de l'Ouest et centrale. Le Kenya offre une nouvelle plateforme pour étendre ce modèle à l'Est.

Les réseaux de la Françafrique se sont adaptés à la nouvelle donne. Le départ forcé du Sahel n'a pas entraîné la dissolution des circuits d'influence politico-affairistes qui liaient Paris aux élites africaines. Ces réseaux se sont reconvertis. Les intermédiaires, les consultants, les anciens officiers, les avocats d'affaires et les diplomates en poste qui géraient les relations avec Bamako, Ouagadougou et Niamey reportent leur activité vers Nairobi, Kampala, Dar es Salam et Kigali. Le som-

met *Africa Forward* leur sert de point de contact et de plateforme de mise en relation. Les sessions de mise en relation inter-entreprises et les tables rondes de P.D.G. annoncées dans le programme officiel sont le lieu où se nouent les accords, où se présentent les opportunités d'investissement, et où se perpétue la logique clientélaire sous les apparences de la coopération d'affaires transparente. La bourgeoisie compradore locale, dont le gouvernement Ruto est l'expression politique, trouve dans ce dispositif des opportunités d'association subalterne : participation minoritaire dans les projets, contrats de sous-traitance, commissions sur les transactions, postes de direction dans les filiales locales des groupes français.

Cette offensive intervient dans un contexte où la France cherche à retrouver sa place, très « *françafricaine* », de puissance impérialiste dans une chaîne encore dominée par les U.S.A., face au développement de puissances contre-hégémoniques au centre desquelles la Chine fait figure d'ennemi principal. La Chine a massivement investi en Afrique de l'Est depuis deux décennies, principalement dans les infrastructures de transport et d'énergie, et y a accordé des prêts souverains à des conditions plus flexibles que celles des institutions de Bretton Woods. Les États-Unis, à travers le statut de « *Major Non-NATO Ally* » accordé au Kenya et leur présence militaire directe, y poursuivent des objectifs de sécurité et de contrôle des routes maritimes. L'Inde, la Turquie, les monarchies du Golfe et la Russie sont également présentes, chacune avec ses propres intérêts et sa propre logique. La France se positionne dans cette concurrence en misant sur ses

atouts spécifiques : son expertise diplomatique et militaire régionale forgée sur un demi-siècle, les positions économiques déjà acquises, la carte de la francophonie même si le Kenya n'est pas francophone, et un discours de légitimation fondé sur la lutte contre le changement climatique et la réforme de la gouvernance mondiale.

Le choix du thème climatique n'est pas seulement une opération de communication. Il répond à une nécessité économique. Le capitalisme français, comme les autres capitalismes occidentaux, doit gérer la contradiction entre la poursuite de l'accumulation et l'aggravation de la crise écologique. Les marchés du carbone et les technologies vertes sont à la fois une réponse à cette contradiction et une nouvelle frontière d'expansion du capital. En utilisant le sommet de Nairobi pour promouvoir ces instruments, la France cherche à prendre une position d'avance sur ses concurrents dans ce secteur émergent de l'économie mondialisée. La Déclaration de Nairobi que le sommet produira, et que la France entend faire adopter par le G7 en juin 2026, vise à verrouiller ces mécanismes au niveau multilatéral et à les imposer comme le cadre de référence pour les relations entre pays développés et pays africains. Si ce cadre était adopté, les entreprises françaises, qui ont contribué à le concevoir, en seraient les premières bénéficiaires.

La classe ouvrière française et les peuples européens ne tirent aucun avantage de cette politique. Les profits qu'elle génère sont captés par les monopoles et leurs actionnaires. Les coûts sont supportés par les travailleurs africains, exploités dans des systèmes de salaires de misère, par les paysans et les éleveurs expulsés de

leurs terres, et par les peuples qui subissent l'austérité imposée par les créanciers. L'internationalisme prolétarien exige de le dire clairement : la lutte contre l'impérialisme français en Afrique est aussi une lutte contre la bourgeoisie française en France. Les deux fronts sont inséparables. C'est la raison pour laquelle la riposte qui s'organise à Nairobi ne concerne pas seulement les Africains. Elle interpelle les forces révolutionnaires et démocratiques partout dans le monde.



LA RIPOSTE ANTI-IMPÉRIALISTE

Le sommet *Africa Forward* ne s'est pas déroulé pas en terrain conquis. Un contre-sommet s'est tenu aux mêmes dates, du 11 au 12 mai 2026, dans la même ville de Nairobi : le *Pan-Africanism Summit Against Imperialism* (P.A.S.A.I), ou Sommet panafricain contre l'impérialisme.

Ce contre-sommet est l'aboutissement d'une campagne de plusieurs mois, structurée en trois phases distinctes, conçue et portée par le *Parti communiste marxiste du Kenya* (C.P.M.K.) et un comité de travail élargi à des forces anti-impérialistes d'Afrique et d'ailleurs. Son existence même constitue une réponse politique directe au projet français, et son contenu programmatique s'attaque frontalement aux mécanismes de la nouvelle emprise décrits précédemment.

Le comité d'organisation du P.A.S.A.I décrit le sommet franco-africain comme « *une offensive de recolonisation impérialiste, dissimulée derrière le masque de la diplomatie environnementale et de la réforme financière* ». Leurs analyses soulignent que la France, les États-Unis et le Royaume-Uni, en tant qu'actionnaires principaux du F.M.I., se sont tenus complices de la répression du mouvement populaire kényan de juin-juillet 2024, et que ces mêmes puissances reviennent aujourd'hui avec des offres d'investissement et de dialogue sans jamais aborder les causes profondes de la crise.

La première phase du contre-sommet, dite de montée en puissance, a visé à élever le niveau de conscience anti-impérialiste au Kenya et dans plusieurs pays afri-

cains. Des forums, des groupes de discussion, des assemblées populaires, des webinaires et des conférences ont été organisés dans les universités stratégiques et les communautés populaires. Ces activités ont été centrées sur les effets concrets des politiques néolibérales sur la vie quotidienne, l'environnement et les moyens de subsistance. Des mobilisations éclair à caractère créatif, incluant des performances de danse et des prises de parole dans les espaces publics, ont été déployées pour toucher la jeunesse kényane, en particulier la « *génération Z* » qui a été le fer de lance des manifestations de 2024. L'objectif est de faire le lien entre les hausses de taxes, les coupes budgétaires, les expulsions foncières, et le sommet des gouvernements qui s'annonce. En parallèle, des webinaires internationaux ont été organisés avec des groupes anti-impérialistes d'autres régions d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Nord global pour générer intérêt, solidarité et soutien matériel.

La deuxième phase est le sommet lui-même. Le P.A.S.A.I s'est tenu les 11 et 12 mai 2026 à Nairobi, en contre-programmation directe du sommet franco-africain. Il a été conçu comme une conférence thématique unifiée, avec des ateliers qui reprennent point par point les axes officiels du sommet *Africa Forward* pour les déconstruire et en révéler la logique impérialiste. Chaque atelier est confié à un groupe ou mouvement issu d'un pays spécifique, avec des guides de discussion distribués à l'avance pour permettre une préparation solide. Les thèmes abordés incluent : *Changement climatique ou justice climatique ? ; Dégradation environnementale due au pillage impérialiste ; Réforme de l'architecture*

financière internationale, le multilatéralisme peut-il répondre à la crise environnementale ? ; Pour qui sont les projets d'énergie verte ? ; Désindustrialisation de la France et travail déshumanisé en Afrique. La formulation même de ces thèmes indique la méthode : il ne s'agit pas de débattre de la meilleure façon de mettre en œuvre la transition énergétique, mais de déplacer le cadre de la discussion vers une analyse de classe et de domination.

Le sommet inclut également deux actions de confrontation directe avec le sommet officiel. Une mobilisation symbolique s'est infiltrée dans le programme d'ouverture d'Africa Forward pour y déployer des banderoles, des pancartes et des messages anti-impérialistes. Une marche de protestation, d'au moins mille personnes, a été organisée à l'extérieur du lieu du sommet des gouvernements, avec un système de service d'ordre destiné à empêcher les infiltrations d'agents provocateurs ou d'éléments cherchant à semer une violence dépourvue de sens politique. Malgré cela, elle a été réprimée, avec l'arrestation de camarades kenyans et de cinq délégués internationaux. Cette double action situe le P.A.S.A.I dans une tradition de lutte qui refuse à la fois la simple contestation verbale et l'affrontement désorganisé.

Le produit politique principal du P.A.S.A.I est la « *Déclaration de Nairobi d'en bas* », adoptée par les délégués des forces anti-impérialistes réunies à Nairobi. Ce texte, rédigé dans un langage concis et accessible, se présente explicitement comme une voix alternative à celle des gouvernements et des élites. Il s'ouvre par

une déclaration de position : « *Nous ne parlons pas pour les gouvernements. Nous ne parlons pas pour les élites. Nous ne parlons pas pour les impérialistes et leurs collaborateurs néocoloniaux. Nous parlons pour les opprimés. Nous parlons pour les exploités. Nous parlons pour les masses en lutte d'Afrique et du monde.* » Cette démarcation est essentielle. Elle oppose à la légitimité diplomatique que s'arrogent les chefs d'État réunis au sommet officiel une légitimité de classe, fondée sur la représentation des intérêts des travailleurs, des paysans, des jeunes, des femmes et des peuples autochtones.

Sur le fond, la Déclaration de Nairobi d'en bas formule une critique systématique du sommet Africa Forward en des termes qui recourent à l'analyse matérialiste développée dans la présente brochure. Elle qualifie le sommet franco-africain de « *domination réorganisée* » et affirme que « *l'énergie verte sans justice climatique est du colonialisme vert* », que « *l'investissement sans souveraineté est du pillage* », que « *le partenariat sans égalité est de la domination* ». Elle rejette la militarisation de l'Afrique sous toutes ses formes : bases militaires étrangères, occupations, réseaux de renseignement, arrangements sécuritaires. Elle dénonce l'austérité, les privatisations et la restructuration économique imposées par les institutions financières internationales, en affirmant que « *la dette est une arme* » et que « *l'austérité est une arme* ». Elle honore la mémoire des manifestants tombés lors des soulèvements populaires et déclare que « *leur sang ne sera pas troqué contre des prêts, ni enterré sous de fausses promesses de développement* ». Elle affirme que « *les masses sont les fai-*

seuses d'histoire » et que « les travailleurs, les paysans, les jeunes, les femmes et tous les peuples opprimés sont la force décisive ».

La Déclaration formule également un projet politique positif. Elle rejette un panafricanisme des élites et de leurs conférences qui n'avance pas les intérêts des masses, et lui oppose un panafricanisme révolutionnaire, « un panafricanisme des travailleurs et des paysans », « enraciné dans la lutte et guidé par le socialisme scientifique ». Elle affirme que l'unité africaine ne peut être réalisée sous l'impérialisme et qu'elle doit être forgée dans la lutte contre lui. Elle étend la solidarité internationaliste aux peuples en lutte contre l'impérialisme à travers le monde : de la Palestine au Congo, du Soudan à Haïti, de l'Amérique latine à l'Asie, sur la base du principe « une blessure pour l'un est une blessure pour tous ». Ce cadre internationaliste n'est pas rhétorique. Il traduit la composition du sommet lui-même, qui réunit des délégués mandatés par des partis révolutionnaires, des organisations de travailleurs, des mouvements paysans, des formations de jeunes, des luttes de femmes, des mouvements de justice environnementale et des forces anti-impérialistes venues de toute l'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, du Moyen-Orient et d'Europe.

La troisième phase, post-sommet, vise à assurer la pérennité de la dynamique enclenchée. Le document de concept prévoit la tenue de réunions d'évaluation du contenu et du déroulement de la campagne, la mise en place d'un secrétariat pour la coordination des alliances formées avant et pendant le sommet, et la ro-

tation de son fonctionnement entre les organisations membres. Des actes du sommet, des essais et des analyses seront produits et diffusés largement. Des séries de consultations par pays seront organisées pour populariser les résultats du sommet anti-impérialiste, décliner les impacts spécifiques du sommet franco-africain dans chaque contexte national, et formuler des plans d'action adaptés. Il s'agit d'éviter l'écueil de l'événementiel et d'inscrire le P.A.S.A.I dans la durée, comme une étape dans la construction d'un front anti-impérialiste durable.

La correspondance entre les axes de l'offensive française et ceux de la riposte est méthodique. Là où Africa Forward promeut la compensation carbone comme solution au changement climatique, le P.A.S.A.I organise un atelier sur la justice climatique et dénonce l'accaparement des terres. Là où le sommet officiel prône la réforme de l'architecture financière internationale via le Pacte de Paris, le contre-sommet décortique le mécanisme d'endettement et ses conséquences sur les budgets nationaux et les services publics. Là où la France cherche à installer une présence militaire permanente, la Déclaration de Nairobi d'en bas rejette la transformation du Kenya en base de projection impérialiste. Cette correspondance n'est pas fortuite. Elle manifeste la capacité des forces anti-impérialistes à décrypter la stratégie adverse et à y opposer une plateforme cohérente, ancrée dans une analyse de classe et dans les luttes concrètes des masses.

La tentative française de recolonisation, analysée en détail dans les parties précédentes, se heurte ainsi à

une résistance qui ne se contente pas de dénoncer mais qui organise, qui ne se limite pas au Kenya mais qui se déploie à l'échelle panafricaine et internationale, et qui ne s'épuise pas dans l'événement mais qui construit des structures durables de coordination et de solidarité. La sixième et dernière partie de cette brochure dégagera les perspectives politiques qui découlent de cette confrontation entre l'offensive néocoloniale française et la résistance anti-impérialiste.

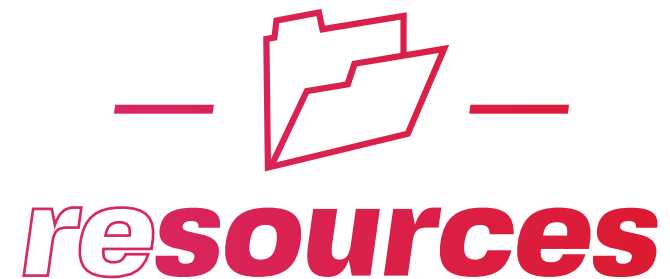
Le sommet Africa Forward consacre la tentative de l'impérialisme français de se redéployer en Afrique orientale après sa défaite au Sahel, en utilisant le Kenya comme tête de pont économique, financière et militaire. Sous le lexique hypocrite de la coopération climatique et de la réforme financière, il déploie l'accaparement des terres par les marchés carbone, l'endettement comme discipline et la projection armée. Ces mécanismes servent les intérêts du capital monopoliste français et de ses associés locaux contre les masses laborieuses.

La tenue simultanée du Sommet panafricain contre l'impérialisme montre que cette offensive rencontre une opposition structurée. L'alliance de forces révolutionnaires, paysannes, ouvrières et écologistes qui s'y est constituée a posé les bases d'un front durable, ancré dans une plateforme qui lie souveraineté territoriale, justice climatique et refus de la dette. La campagne en trois phases a fourni une méthode reproductible.

Il semble que cette résistance organisée prenne une orientation conséquente, anti-guerre, ne rejetant pas dos à dos, comme on l'entend souvent dans les médias occidentaux et ses relais sociaux-démocrates, la chaîne impérialiste et les puissances contre-hégémoniques, dont en particulier la Chine Populaire. Il faut le saluer, dans le contexte bien compris d'une marche à la guerre mondiale (et son corollaire, le fascisme) voulue par l'impérialisme en crise.

La tâche principale demeure l'organisation des masses sur leurs lieux de vie et de travail. Sans elle, les dé-

clarations manquent de force matérielle. Il s'agit d'empêcher que la déclaration du sommet officiel devienne un cadre contraignant au G7, et de renforcer la solidarité internationaliste avec toutes les luttes contre l'impérialisme. L'impérialisme français peut être tenu en échec si le mouvement anti-impérialiste maintient sa clarté stratégique et son unité d'action. C'est à cette tâche que s'associe l'Union pour la Reconstruction communiste, en relation avec nos camarades du Kenya, du P.A.S.A.I et des organisations anti-impérialistes présentes en France.



DONNÉES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Banque mondiale, *Base de données des Perspectives de l'économie mondiale, 2022-2025*, [🔗](#)

Banque mondiale, *Groupes de pays et de prêts*, consultable sur [🔗](#)

Programme des Nations unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain 2022-2023*, consultable sur [🔗](#)

SOMMETS FRANCO-AFRICAINS ET POLITIQUE FRANÇAISE EN AFRIQUE

Élysée, *Déclaration conjointe France-Kenya*, 25 septembre 2024, [🔗](#)

Élysée, *Africa Forward: Africa-France Partnerships for Innovation and Growth Summit*, 17 mars 2026, [🔗](#)

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, *Pacte de Paris pour les peuples et la planète*, 2024, [🔗](#)

Osumba, N., « *Kenya Set to Host Landmark Africa-France Summit* », Hivileo, 10 janvier 2026, [🔗](#)

Makong, B., « *Kenya and France to co-host Africa Forward summit in Nairobi in May 2026* », Capital FM, 25 septembre 2025, [🔗](#)

Linge, I., « *Relations Afrique-France : un tournant stratégique attendu au sommet de Nairobi en mai 2026* », Ecofin Agency, 12 janvier 2026, [🔗](#)

RETRAIT FRANÇAIS DU SAHEL

France 24, « *Mali : la junte dénonce les accords de défense avec la France* », 2 mai 2022 [🔗](#)

BBC News, « *French troops leave Mali after nine years* », 15 août 2022, [🔗](#)

Al Jazeera, 22 janvier 2023 « *Burkina Faso orders French troops to leave within a month* », Al Jazeera, 22 janvier 2023, [🔗](#)

Reuters, « *France completes military withdrawal from Niger* », 22 décembre 2023, [🔗](#)

COMPENSATION CARBONE ET ACCAPAREMENT DES TERRES

Rainforest Foundation UK, *New Report Exposes 'Carbon Land Grab' Sweeping Across the Congo Basin*, 15 octobre 2025, [🔗](#)

GRAIN, *A tale of two carbon land deals assessments*, 2025, [🔗](#)

GRAIN, *States enter the carbon market rush: more harms to come for communities and the climate*, 16 mars 2026, [🔗](#)

Hanbury, S., « *Carbon credit land grab dispossesses Global South communities* », Mongabay, 26 septembre 2024, [🔗](#)

SOMO, *Carbon: the new frontier in the scramble for land in Kenya*, décembre 2025, [🔗](#)

Langat, A. et Takácsová, D., « Kenya's Growing Carbon Market Is a Setback for Indigenous Land Rights », Pulitzer Center, 25 septembre 2025, [🔗](#)

AFP, « The case of Africa's 'vanishing' carbon deals », 20 novembre 2025, [🔗](#)

Ramachandran, V., « Land Grabs for Carbon », The Breakthrough Institute, 28 mai 2024, [🔗](#)

Banque mondiale, « Carbon credits and 'green land grabbing': guarding against the pitfalls », 23 septembre 2025, [🔗](#)

Banque européenne pour la reconstruction et le développement L'UE renforce les énergies propres en Tunisie [🔗](#)

MINÉRAUX VERTS ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Banque centrale européenne, « The geopolitics of green minerals », 10 juillet 2024, [🔗](#)

Université de Nouvelle-Galles du Sud, « Five things you need to know about green minerals », 2025, [🔗](#)

PRÉSENCE MILITAIRE OCCIDENTALE AU KENYA

Maison-Blanche, « Presidential Determination on Major Non-NATO Ally Status for Kenya », 24 juin 2024, [🔗](#)

Commandement des États-Unis pour l'Afrique
Communiqué relatif à la base de Manda Bay et aux opérations en Somalie, [🔗](#)

MOUVEMENT POPULAIRE KÉNYAN DE JUIN-JUILLET 2024

Human Rights Watch, « Kenya: Security Forces Abuses During Protests », août 2024, [🔗](#)

Amnesty International, « Kenya: Killings and abductions amid anti-government protest crackdown », juillet 2024, [🔗](#)

The Star, « Finance Bill 2024: Inside the deadly protests that shook Kenya », 25 juin 2024, [🔗](#)

Daily Nation, « Kenya's week of rage: Death, arrests and tear gas », 22 juin 2024, [🔗](#)

